

# Energie solaire : non au sabotage du gouvernement de la transition énergétique

*Un collectif de parlementaires et d'élus locaux écologistes*

TRIBUNE

Article réservé aux abonnés

Gouvernement Bayrou dossier

Le gouvernement risque de réduire le soutien aux projets photovoltaïques d'une puissance inférieure à 500 kWc. Une réforme aberrante qu'il faut abandonner, estime un collectif de parlementaires, dont Delphine Batho, Yannick Jadot ou Dominique Voynet, qui demandent une concertation avec les acteurs concernés.

Nous, parlementaires et élus locaux écologistes, dénonçons fermement le projet d'arrêté, que s'apprête à signer le gouvernement, visant à réduire drastiquement le soutien aux projets photovoltaïques d'une puissance inférieure à 500 kWc. Cette décision constituerait un moratoire en règle contre l'énergie solaire et un frein brutal à la transition énergétique et au dynamisme de nos territoires.

Alors que la future [programmation pluriannuelle de l'énergie \(PPE\)](#), préconise d'accélérer le développement du photovoltaïque avec un objectif de 7 GW /an, l'exécutif choisit de briser l'élan des collectivités et des entreprises engagées dans la solarisation des toitures et ombrières. Cette vision à courte vue sacrifie l'intérêt général et la souveraineté énergétique sur l'autel d'économies budgétaires dogmatiques. Tous les pays européens misent sur le solaire. Tous, sauf un : la France !

Cette réforme pénalisera directement les collectivités locales investissant dans l'énergie solaire, pourtant essentielle pour rapprocher production et consommation d'électricité, réduire les coûts de transport et renforcer la résilience énergétique locale. Elle favorise également l'autoconsommation collective, permettant aux collectivités de maîtriser leurs dépenses énergétiques tout en valorisant des espaces sous exploités. En réduisant brutalement les aides, le gouvernement compromet ces bénéfices et met en danger de nombreux projets en cours pour une énergie verte et accessible à tous. Des collectivités avaient prévu d'équiper écoles, gymnases ou hôpitaux pour réduire leurs factures et renforcer leur autonomie. Aujourd'hui, ces ambitions sont compromises par une décision brutale et rétroactive.

Exemples concrets : à Cléguérec (Morbihan), le photovoltaïque a financé un préau scolaire et un skate-park sans grever le budget municipal. A Lyon, la solarisation des parkings finance la perméabilisation des sols. A Bordeaux, la municipalité vise 100 000 m<sup>2</sup> de surfaces solarisées d'ici à 2026 pour atteindre 41 % d'autonomie énergétique sur son patrimoine. A Nantes, la production

photovoltaïque a été multipliée par cinq depuis 2020, couvrant désormais la consommation annuelle d'équipement public majeur. A Grenoble, le plan gaz électricité de Grenoble (GEG) a permis d'atteindre dès 2022 une production d'électricité verte équivalente à la consommation des ménages grenoblois, démontrant l'efficacité d'une politique énergétique locale ambitieuse. Ces initiatives démontrent que le solaire est un moteur de développement local durable. Le saboter, c'est affaiblir nos territoires !

Le [secteur photovoltaïque représente 67 000 emplois et 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France](#). En rendant les petits projets moins rentables, le gouvernement met en péril une dynamique industrielle en pleine expansion, au moment même où notre pays subit une nouvelle vague de désindustrialisation. Alors que de nombreuses usines ferment, le photovoltaïque est une opportunité pour relocaliser des emplois et structurer une industrie verte sur le territoire national. En réduisant son soutien, l'exécutif freine cette transition industrielle pourtant nécessaire.

Cette réforme est d'autant plus aberrante que la crise climatique s'intensifie. La France peine déjà à atteindre ses objectifs de neutralité carbone, et le gouvernement choisit pourtant de ralentir la décarbonation de notre mix énergétique. C'est irresponsable ! Non, le solaire n'est pas un caprice idéologique : c'est une solution éprouvée et compétitive, avec des coûts en baisse et un potentiel immense sur les toitures et les espaces artificialisés. Dans un contexte géopolitique incertain, investir dans le solaire renforce aussi notre résilience et permet de réduire notre dépendance aux fossiles et fissiles russes, ou encore au gaz de schistes américains. Or, en fragilisant les projets photovoltaïques, le gouvernement choisit de rester dans cette dépendance aux énergies importées et des fluctuations tarifaires incontrôlables. La France prend ainsi le chemin inverse de nos voisins européens, qui investissent massivement dans le solaire.

Ce projet d'arrêté a été annoncé sans consultation réelle des collectivités, des professionnels du secteur ou des associations et des citoyens engagés pour la transition énergétique. Cette méthode brutale est une négation des principes du dialogue social !

Alors que de nombreuses municipalités s'efforcent de concrétiser leurs engagements climatiques malgré des budgets serrés, le gouvernement choisit de leur mettre de nouveaux bâtons dans les roues. Il envoie un message décourageant aux élus locaux, pourtant en première ligne pour déployer la transition énergétique.

Nous refusons cet abandon et appelons à une mobilisation collective.

Nous demandons solennellement au gouvernement de renoncer à ce projet d'arrêté et d'ouvrir une concertation avec les acteurs concernés pour préserver un modèle énergétique cohérent avec nos engagements climatiques. La France a besoin d'un déploiement massif des énergies renouvelables, et ce ne sont pas des arbitrages budgétaires court termistes qui doivent dicter l'avenir de notre stratégie énergétique.

Nous appelons aussi les citoyens, élus locaux, acteurs économiques et organisations engagées à se mobiliser pour défendre cette énergie renouvelable, locale et accessible. Loin d'être un luxe, le

solaire est une nécessité pour la transition énergétique et la transformation de nos territoires. Il ne doit pas devenir la victime d'un choix politique mal avisé.

Les premiers signataires : **Julie Laernoës** Députée de la Loire-Atlantique **Jeanne Barseghian** Maire de Strasbourg et première vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg **Delphine Batho** Députée des Deux-Sèvres et ancienne ministre de l'Ecologie **Bruno Bernard** Président de la Métropole de Lyon **Cyrielle Chatelain** Députée de l'Isère et présidente du groupe Ecologiste et Social, **Grégory Doucet** Maire de Lyon **Charles Fournier** Député de l'Indre-et-Loire **Pierre Hurmic** Maire de Bordeaux **Yannick Jadot** Sénateur de Paris **Léonore Moncond'huy** Maire de Poitiers **Monique de Marco** Sénatrice de la Gironde **Eric Piolle** Maire de Grenoble **Marie Toussaint** Eurodéputée **Anne Vignot** Maire de Besançon et présidente de Grand Besançon Métropole **Dominique Voynet** Députée du Doubs et ancienne ministre de l'Environnement...

Il vous reste 77% de l'article à lire.

Libération réserve cet article à ses abonnés.